



## Compte rendu de la réunion extraordinaire du Bureau Du 13 mai 2012.

Fait à plombière, le 13 mai 2012.

---

**Présents** : Jean-Claude **BARUTEU**, Jean-Michel **WOLFF**, Jean marc **LALLEMANT**, Etienne **FARON**, Vincent **GERMANIC**, Pascal **HENRY**, Adelino **GOMES**, Jacques **NICOLAS**.

**Excusés** : Patrick **GAUTHEROT**, Michel **DEVILLE**, Michel **CHAPOTOT**.

---

### **Ordre du jour** :

- Choix de notre nouveau Logo ;
- Mise en place d'une équipe pour la création d'un dossier de présentation pour notre future réunion avec la Mairie.
- Définition des priorités dans les travaux,
- Choix des matériaux,
- Dispatch de la collecte des informations,
- Divers.

---

### **Compte rendu** :

La réunion commence à 8h15.

- **Choix de notre nouveau logo:**

Suite à notre rencontre avec Monsieur BAYAM et sa collaboratrice, qui nous ont fait part de leur souhait de ne pas voir les armoiries de la Mairie associées à notre nouveau logo, nous avons été dans l'obligation de le modifier, après délibération vous trouverez en entête le nouveau logo de l'Association.

- **Mise en place d'une équipe pour la création d'un dossier de présentation pour notre future réunion avec la Mairie :**

Ce point n'a pas été traité et a été reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du Bureau le 10 juin prochain.



- Définition des priorités dans les travaux :

Les objectifs suivants ont été définis pour la saison 2012 :

1. Finition de la dalle de béton devant le bureau.
2. Mise en place des poutrelles IPN pour le pare-balles du stand 50 mètres,
3. Mise en place d'une porte coulissante entre le stand 25 mètres et le stand 50 mètres.
4. Rangement du bureau, archivage, et classement des documents officiels.

- Choix des matériaux :

Une rencontre a eu lieu entre Jean Marc LALLEMENT et le Maire de Plombières. Il en ressort les points suivants :

- Un accord de principe nous a été donné afin de finir la dalle de béton devant le bureau, un courrier va être envoyé à la Mairie afin d'obtenir un accord écrit de leur part, afin d'éviter tout malentendu.
- Concernant le rehaussement du bâtiment abritant le bureau, des vérifications sont effectuées par la Mairie, afin de vérifier le classement du site. S'il s'avère que le site est classé en « zone verte », l'autorisation ne nous sera pas accordée.
- Concernant la mise en place d'une chicane amovible, en bas du chemin d'accès à nos installations, la Mairie nous a donné un accord de principe, cependant l'Association souhaite que ces travaux soient pris en charge par la Mairie de Plombières, un courrier va leur être adressé dans ce sens.
- Concernant la couverture du stand 10 mètres, une autorisation nous sera accordée à condition que les aménagements soient démontables.

Pour ces raisons, ce point fera l'objet d'un traitement particulier, une fois que le dossier des travaux sera suffisamment avancé, et les autorisations nécessaires obtenues.

- Dispatch de la collecte des informations

Ce point n'a pas été traité et a été reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du Bureau le 10 juin prochain.



- Divers :

- Concernant les sollicitations par le biais de notre Site, les réponses seront apportées, après validation, par Jacques NICOLAS, dans un délai de trois jours, dans la mesure du possible. Les membres du Bureau seront systématiquement mis en copie de la réponse. Si toutefois Jacques NICOLAS est dans l'incapacité de répondre, les autres membres du Bureau devront assurer la réponse en suivant la même procédure.
- Un prospectus est en cours d'élaboration afin de présenter les séances « Découvertes & Initiation » ainsi que des chèques cadeaux permettant d'offrir des séances « Découvertes & Initiation », la finition de ces documents ayant été retardée par la modification de notre Logo.
- Jean marc LALLEMENT viendra désormais compléter l'équipe en charge des animations Funtir, et prochainement Cowboy Action Shooting.

#

La réunion prend fin à 9h30.

**Prochaine réunion du Bureau : le dimanche 10 Juin 2012 à 8h00.**

**Jean Claude BARUTEU**

**Président de la Société de Tir Plombièreoise.**